



Avis de Convocation aux Actionnaires

-----§-----

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie ») porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 26 Avril 2022 à 14h00 à l'Hotel Four Seasons, Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
3. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31/12/2021,
4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021,
5. Lecture des rapports des Co-Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2021,
6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,
7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,
8. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2021,
9. Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration,
10. Nomination d'un administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration,
11. Allocation des jetons de présence aux administrateurs pour l'année 2022,
12. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes (cabinet « CMG »),
13. Questions diverses,
14. Pouvoirs en vue des formalités.

P/Le Conseil d'Administration

Arab Banking Corporation – Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie »), Société Anonyme au capital de 68.000.000 DT

Siège Social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Tel : 71 86 18 61 - Fax : 71 86 09 21 – email : abc.tunis@bank-abc.com

Identifiant Unique: 0577975B

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2022

---§---

Première Résolution

Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

Approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

Approbation des Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2021

Après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les états financiers tel qu'arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution

Approbation des Conventions Réglementées de l'Exercice clos le 31 décembre 2021

Après la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions et opérations réglementées de l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions et transactions telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport des Commissaires aux Comptes ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi N°2016-48.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution

Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Septième Résolution

Affectation des Résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat déficitaire net dégagé au titre de l'exercice 2021 qui s'élève à -267 milles Dinars (moins deux cent soixante-sept mille dinars) et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	(267)
<u>Résultats reportés au 31/12/2020</u>	<u>12 126</u>
Bénéfice Distribuable	11 859
Réserves Légales	593
Dividendes	0
<u>Reliquat</u>	<u>11 266</u>
Affectation aux résultats reportés	11 266

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Huitième Résolution

Nomination d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Membres du Conseil l'Administration dont les noms suivent, arrivent à échéance à la date de la présente assemblée :

- M. Muzaffer Aksoy
- M. Ali Alashhab
- M. Usama Zenaty
- M. Mazen Ladki

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de :

- M.....
- M.
- M.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur en tant que Membre au sein du Conseil d'Administration.

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leurs fonctions d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Neuvième Résolution

Nomination d'un Administrateur Indépendant

Le mandat du Membre Indépendant M. Hakim Ben Hammouda ayant pris fin au terme de l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur...../ Madame en tant que Membre Indépendant au sein du Conseil d'Administration ; et ce, pour une période de trois (03) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Dixième Résolution

Allocation des Jetons de Présence aux Administrateurs pour l'Année 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022, la somme de 190 Mille Dollars Américains net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de ladite somme. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Onzième Résolution

Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat du cabinet CMG « *Consulting Members Group* » étant arrivé à terme, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat du cabinet CMG « *Consulting Members Group* », représentée par Monsieur Jamil Gouider, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Banque, pour une période de trois (03) années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Douzième Résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

M. Muzaffer AKSOY
Président de l'Assemblée

M.
Scrutateur

Mme. Ichrak AYED
Secrétaire

M.
Scrutateur